

# JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

## DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

En application de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable des déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Moyen de déplacement : **Soutien scolaire**



Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant :

Mosaïc, association montreuilloise

Salle Fratellini

2, place Jean-Pierre Timbaud

93100 MONTREUIL

Fait à Montreuil

Le :